

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2022 B 01895

Numéro SIREN : 887 845 931

Nom ou dénomination : 3B Croissance

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2023 sous le numéro de dépôt 5958

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHAMBERY

ORDONNANCE

Nos références : 2023O00731

Société : SAS 3B Croissance
N°INSEE : 887845931 / 2022 B 1895

Nous, Denis LOEPER, président du tribunal de commerce de CHAMBERY,

Vu les articles 493 et 875 du code de procédure civile,

Vu l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de la SAS 3B Croissance , sous le numéro 887845931 R.C.S. Chambéry,

Vu la requête qui précède envoyée par courrier au greffe et reçue le 05/07/2023 et enregistrée sous le n° 2023O00731 , aux fins de prorogation de la tenue de l'assemblée générale de la SAS 3B Croissance , devant statuer sur l'approbation des comptes annuels concernant l'exercice clôturé au 31/12/2022,

Pour les motifs exposés à la requête, décidons de faire droit à la requête, dans les termes ci-après,

PROLONGEONS jusqu'au

30 Septembre 2023

le délai imparti pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la SAS 3B Croissance , devant délibérer et statuer sur toutes les questions relatives aux comptes annuels de l'exercice clôturé le 31/12/2022,

METTONS les dépens à la charge de SAS 3B Croissance en les liquidant à la somme de 31,99 euros,

Fait et donné à Chambéry,

le

7 Juillet 2023

Le commis greffier
M. Alexandre ROSSET



Le président
M. Denis LOEPER



3B CROISSANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social : 81 rue de la Petite Eau
73290 LA MOTTE SERVOLEX
887 845 931 RCS Chambéry

Requête
à Monsieur le Président
du Tribunal de commerce de Chambéry

Le soussigné **Monsieur Olivier BOURNONVILLE**,
Demeurant **144 rue du Revard 73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE**,

Agissant en qualité de Président de la société **3B CROISSANCE**, société par actions simplifiée au capital de **50.000 euros**, dont le siège social est sis **81 rue de la Petite Eau 73290 LA MOTTE SERVOLEX**, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro **887 845 931 RCS Chambéry**,

A l'honneur de vous exposer que :

La société **3B CROISSANCE** a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social au **31 décembre 2022**.

Elle devrait donc, en application de l'article L. 225-100 du Code de commerce, réunir son Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice.

Cependant, l'approbation des comptes annuels nécessitent la prise en compte d'options juridiques et ne pourra être soumis à l'Assemblée Générale dans les délais légaux.

C'est pourquoi, la requérante sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir autoriser la société qu'elle représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de **3 mois**, soit jusqu'au **30 septembre 2023**, lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au **31 décembre 2022**.

Fait à **LA MOTTE SERVOLEX**,
Le **30 juin 2023**

Olivier BOURNONVILLE
Président

